

A cette époque, d'ailleurs, la lutte est entre l'Église et le roi de France, et l'on ne doit point s'étonner de voir le Chapitre et l'archevêque interrompre leurs querelles pour s'unir ensemble contre l'ennemi commun (1).

§ 3. — Lutte entre l'Église et les citoyens Lyonnais.

Les documents abondent sur cette partie de notre travail. Nous nous bornerons à les résumer pour ne pas accorder à ce qui n'est ici qu'accessoire les développements que nous devons réserver pour d'autres points.

Le réveil du tiers-état au XII^e siècle se manifesta à Lyon par les entreprises des Lyonnais contre les archevêques (2).

Dès 1193, les citoyens (3) « commencèrent à se plaindre sérieusement de l'administration ecclésiastique (4). »

(1) Cette union n'est pas tellement intime cependant que l'un des partis ne traite quelquefois, à l'insu de l'autre, avec le roi ou les citoyens. Nous en aurons bientôt un exemple.

(2) Dans les villes où le pouvoir féodal était aux mains d'un seigneur laïque, les évêques furent les premiers défenseurs des libertés municipales (Ex. : Avignon). Mais là où l'autorité souveraine était aux mains d'un seigneur ecclésiastique, ce fut contre l'Église et non plus avec son secours que les citoyens durent défendre leurs droits (Ex. : Lyon).

(3) « Incités peut-être secrètement par Philippe-Auguste, qui était passé quelque temps avant dans cette ville (en 1190) se rendant dans la Terre-Sainte avec Richard Cœur-de-Lion. » (*De la Commune Lyonnaise au moyen-âge*, par Aug. Bernard (Lyon, 1843), p. 9.)

(4) *De la Commune Lyonnaise*. . . . etc., p. 9. — Il est bien probable qu'avant 1193 des luttes se produisirent entre l'Église et la Cité; mais il n'est pas resté d'acte pour nous le prouver. Vers 1162, l'archevêque Héraclius fut chassé de Lyon et y rentra seulement avec l'aide de l'empereur d'Allemagne (*Historiens de Fr.*, T. XVI, p. 690-691); mais c'était devant le comte de Forez qu'il fuyait, non devant les Lyonnais.